



MAIRIE DE FONTAINE

1, Place de Turenne

90150 FONTAINE

☎ 03.84.23.80.12

✉ fontaine.mairie@wanadoo.fr

Site internet : fontaine.fr

AVIS AUX ADMINISTRÉS

Fontaine, le 2 septembre 2021

APPEL AUX DONS

Après l'incendie qui a détruit deux logements rue du Viot, la Mairie lance un appel aux dons pour venir en aide aux familles sinistrées.

Les deux familles se trouvent dans une situation d'urgence. Nous faisons appel à votre générosité dans l'attente du déblocage des assurances.

Les besoins sont, pour le moment, financiers, de manière à acheter le plus urgent. Après collecte, les dons seront redistribués aux familles sinistrées.

Les dépôts peuvent se faire en Mairie du lundi 6 au vendredi 10 septembre entre 15 heures et 16 heures. Les chèques devront être libellés au nom du Trésor Public – Sinistre.

**Le Maire,
Pierre FIETIER**



Secrétariat de Mairie ouvert :

Lundi de 15h30 à 16h30 – Mardi de 11h à 12h – Jeudi de 15h à 16h30 – Vendredi de 11h à 12h